

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Sous-Comité du programme général de travail,

1. REMERCIE le Sous-Comité pour son travail;
2. PRIE le Directeur régional de prendre les dispositions nécessaires pour permettre au Comité régional d'étudier, à sa prochaine session, la structure, le mandat et la méthode de travail du Sous-Comité du programme général de travail par rapport à la structure, au mandat et à la méthode de travail du Sous-Comité de la coopération technique entre pays en développement;
3. PRIE le Sous-Comité de continuer dans l'entretemps:
 - 1) à examiner et analyser l'impact de la coopération de l'OMS avec les Etats Membres;
 - 2) à analyser, suivre et évaluer la mise en oeuvre des stratégies de la santé pour tous d'ici l'an 2000.